

ROUSSEAU EN TOUTES LETTRES

Éric FRANCALANZA

La correspondance de Rousseau offre, d'emblée, un angle d'attaque particulièrement neuf pour la recherche. On a à l'esprit la publication du colloque *Lire la correspondance de Rousseau*, qui s'était tenu en 2002 à Genève¹. Les termes de « vaste chantier », choisis modestement par les deux éditeurs du recueil, au demeurant éminents spécialistes de Rousseau, pour signifier l'ampleur du travail que propose la correspondance, laissent précisément entendre qu'on ne pouvait en rester là. Dix ans après ce colloque inaugural, la commémoration du tricentenaire de la naissance de l'écrivain fournit l'occasion de se replonger dans l'étude de son œuvre épistolaire et de l'interroger comme partie constitutive de ses œuvres dites complètes, car c'est ainsi comprise que la correspondance peut, en effet, s'affranchir de son statut documentaire *stricto sensu* et aider à construire, toutes méthodes croisées, une critique exigeante de l'ensemble de l'œuvre, lettres incluses.

La correspondance d'un écrivain, et celle de Rousseau peut-être plus particulièrement, permet de réévaluer les autres œuvres et, par contrecoup, reconduit des œuvres aux lettres, mouvement qui permet de construire une interprétation renouvelée, c'est-à-dire à la fois réciproque, mutuelle, contrapunctique de l'Œuvre². Le choix de la lettre dans les œuvres ouvre effectivement à l'idée d'une poétique épistolaire généralisable à toute l'œuvre de Rousseau, dont d'autres formes constitueraient une éventuelle déclinaison. Que dire par exemple de la

-
1. *AJRR*, n° 47, *Lire la correspondance de Rousseau*, textes réunis et présentés par Jacques Berchtold et Yannick Séité, Genève, Droz, 2007, 551 p.
 2. Sur la notion d'œuvre dans le cas de Rousseau, voir Raymond Birn, « Les 'Œuvres complètes' de Rousseau sous l'Ancien Régime » (*AJRR*, n° 37, Genève, Droz, 1997, 331 p., p. 231-264) et Jean-François Perrin, « 'Ceci est mon corps' : Jean-Jacques Rousseau et son 'Édition générale' » (Jean Sgard et Catherine Volpilhac-Auger, *La notion d'œuvres complètes*, SVEC, 1999, n° 370, X-150 p., p. 85-94).

Lettre à d'Alembert sur les spectacles? Est-ce encore une lettre ou doit-on la considérer comme un traité, tant ses dimensions passent les normes d'une missive, et même d'une missive à caractère philosophique? La seule longueur d'un texte peut valoir comme indice pour interroger son statut générique, et s'il s'agit d'une lettre, fût-elle ouverte, le cadre épistolaire donne au fond une polysémie particulière. Une épistolarité fondamentale traverserait l'œuvre, en expliquerait la poétique générale, suggérerait une approche nouvelle des catégories philosophiques. Telle est l'hypothèse qui sous-tend le sens de cet ouvrage.

En attendant d'autres qui, déjà partiellement publiées, sont en cours d'achèvement (Champion et Slatkine), un état de l'édition des œuvres complètes qui sert encore de référence, je veux parler de l'édition procurée par Bernard Gagnebin et Marcel Raymond dans la collection Pléiade, permet de signaler une curieuse manière de concevoir les œuvres dites complètes³. Si, pour des raisons évidentes, elle ne comprend pas la correspondance, et en ce sens l'édition Leigh est le complément indispensable de l'œuvre comme l'est l'édition Besterman pour celle de Voltaire, elle contient pourtant un certain nombre de titres qui manifestent un statut particulier, disons critique pour dire les choses simplement, de certaines lettres, même réellement adressées, dans l'œuvre de Rousseau. Sans parler de *La Nouvelle Héloïse* qui relève de la fiction, on note pour mémoire les textes suivants : la *Lettre à Monseigneur Christophe de Beaumont* qu'occasionne la censure de l'*Émile*; les *Lettres morales* adressées, trois ans plus tôt, à Sophie d'Houdetot, prélude de la *Profession de foi du vicaire savoyard*; les *Lettres à Voltaire* qui discutent, entre autre choses, de questions aussi fondamentales que la nature du mal, la bonté originelle et la Providence; les *Lettres à Mme Delessert* pour sa fille, qui lient botanique et pédagogie. Toutes ces correspondances tiennent par quelque aspect essentiel au reste de l'œuvre.

Or, des ensembles épistolaires ont été édités à part, comme composant hors du grand tout qu'est la correspondance générale, un recueil signifiant en soi, une sorte d'œuvre particulière dans la correspondance familière, dont le sens n'est d'évidence ni tant critique ni tant philosophique. Songeons, par exemple, à la correspondance avec Henriette éditée il y a bien longtemps par Buffenoir, ou encore à celle avec Marie-Anne Alissan de La Tour, beaucoup plus récemment par Georges May. On pourrait tout aussi bien proposer telle édition des échanges avec

3. On hérite d'une situation historiquement référentielle aux années 1775-1800. Voir J. Sgard, « Des collections aux œuvres complètes, 1756-1798 » (J. Sgard et C. Volpilhac-Auger, *La notion d'œuvres complètes*, op. cit., p. 1-12) et la conclusion pleine d'humour de cet article.

Moultou ou Du Peyrou... En même temps, c'est encore dans la correspondance générale que se forge une part de la signification de ces ensembles détachés, ne serait-ce qu'en raison des événements dont traitent ces missives. Sans doute serait-on sensible à la question biographique, la plus évidente, lorsqu'on se penche sur les lettres familières, mais on peut aussi y saisir d'autres problèmes. On est loin d'avoir encore tout révélé des correspondants de Rousseau, et d'avoir ainsi saisi les rapports de force ou de complicité que noue le philosophe, leur raison d'être, leur résonance dans l'œuvre. Si les recueils ou certaines lettres éditées à part paraissent s'inscrire dans une continuité formelle et intellectuelle avec le reste de l'œuvre, il n'empêche que ces textes ne peuvent s'interpréter sans le recours à ce dont ils ont été détachés, la *Correspondance générale*.

De fait, on admettra, au moins pour des raisons de méthode, qu'il puisse être particulièrement fécond de concevoir la correspondance comme œuvre pour en interroger la valeur et le statut. Si, en effet, elle appartient aux *Œuvres* prétendument *complètes*, son écriture demandera à être interrogée au même titre que les autres textes, et même corrélativement à eux. Mieux : il y a là, parfois, de quoi expliquer opportunément l'évolution de l'œuvre entière. C'est ce que Starobinski remarquait déjà en 1989 à propos de l'énigmatique Henriette dans *Le Remède et le mal* :

« Rousseau parle à cette correspondante lointaine comme il se parlera à lui-même dans les *Réveries*. Sa méthode est celle même qui commandera le passage des écrits de doctrine aux écrits autobiographiques. Et nous ne devons pas oublier que Rousseau en est venu à considérer son œuvre de philosophe comme un mal dans lequel il s'est laissé entraîner, mal dont il doit, pour le reste de ses jours, subir les conséquences, mais en tentant de le réparer par de nouveaux écrits » (p. 196).

Voilà pourquoi il nous parut judicieux de retirer à la seconde préface de la *Nouvelle Héloïse* qui pose la question de l'auteur, le titre même de notre ouvrage :

N. – [...] Si vous croyez donner un livre utile, à la bonne heure ; mais gardez-vous de l'avouer.

R. – De l'avouer, Monsieur ? Un honnête homme se cache-t-il quand il parle au Public ? Ose-t-il imprimer ce qu'il n'oserait reconnaître ? Je suis l'Éditeur de ce livre, et je m'y nommerai comme Éditeur.

N. – Vous vous y nommerez ? Vous ?

R. – Moi-même.

N. – Quoi ! Vous y mettrez votre nom ?

R. – Oui, Monsieur.

N. - Votre vrai nom ? *Jean-Jacques Rousseau* en toutes lettres ?

R. – *Jean-Jacques Rousseau* en toutes lettres.

N. - Vous n'y pensez pas ! Que dira-t-on de vous ?

R. – Ce qu'on voudra. Je me nomme à la tête de ce recueil, non pour me l'approprier ; mais pour en répondre. S'il y a du mal, qu'on me l'impute ; s'il y a du bien, je n'entends point m'en faire honneur. Si l'on trouve le livre mauvais en lui-même, c'est une raison de plus pour y mettre mon nom. Je ne veux pas passer pour meilleur que je ne suis⁴.

On fera grâce au lecteur d'un commentaire sur la question de longue main débattue de l'utilité du livre, pour relever l'ambiguïté dont joue Rousseau, et dont il jouera encore dans les *Dialogues*, car s'il s'identifie volontiers comme éditeur, c'est pour refuser le nom d'auteur, feinte traditionnelle des préfaces de roman, en l'occurrence abondamment dramatisée, mais c'est aussi pour se nommer avant tout, pour dire son nom. Utilité, responsabilité, droit, justice, courage, bien/bonté et mal, en quelques lignes se trouvent signalés des thèmes et des notions qui parcourent l'œuvre entière, sans compter ce que peut signifier la complémentarité problématique de l'imprimé et du manuscrit que rappelle, au passage, le statut d'éditeur, mais que pose surtout l'idée d'une œuvre intégrant la correspondance. On voit par là comment se dessine la nouveauté du propos : en raison même de cette interrogation essentielle sur le *moi*, dans l'ordre des textes, auteur, philosophe et écrivain, dans l'ordre de la pensée et de son histoire, catégorie philosophique, notion de l'histoire des idées et de la littérature, ou encore dans l'ordre de la conscience et de la psyché, une identité difficile à cerner, ou même dans l'ordre des réalités juridiques, sociales, éditoriales qui font signe vers les questions du statut de l'auteur et de la complémentarité de l'imprimé et du manuscrit, la voie de la correspondance s'impose désormais dans la recherche littéraire et philosophique sur Jean-Jacques Rousseau.

Ainsi donc, et on excusera la répétition, une épistolarité de fond structurerait l'œuvre de Rousseau, une transversalité épistolaire travaillerait l'écriture de Jean-Jacques, participant à cet effort salvateur qui est censé expliquer les mutations profondes de son œuvre, de texte en texte. Il ne s'agit ni plus ni moins que de relire

4. OC, II, 2051 p., p. 26-27.

Rousseau à la lumière de la correspondance⁵, autant pour préciser la biographie, que pour renouveler les approches et comprendre ce qui se redécouvre lorsqu'on considère désormais le texte épistolaire comme œuvre en devenir ou même comme achèvement. Sur le plan de la biographie, des ajustements se révèlent encore nécessaires. L'éclairage de la correspondance donne un relief particulier à tel correspondant, à tel moment de l'existence. Ce qui apparaît sans doute aussi plus clairement, c'est tout ce qui ressortit à l'évolution de la pensée, à la précision des notions, sans cesse retravaillées, souvent même en raison des événements et des acteurs de la correspondance. La biographie, interrogée à la lumière de la correspondance, se redéfinit elle-même par l'importance substantielle qu'elle prend aussi pour l'interprétation des œuvres.

Si, maintenant, l'on définit *a priori* l'épistolarité par les deux traits spécifiques de son énonciation : l'adresse et l'engagement, puisque toute lettre est un entretien qu'on envoie à autrui, et que le silence de sa composition induit également le fait que cet entretien soit aussi un discours de soi à soi, on peut avancer que, par un phénomène de contamination, de débordement ou de « passage », pour reprendre le mot de Starobinski, tout discours qui fait à certains égards jouer adresse et engagement, sous des formes diverses qui restent à décrypter, entretrait dans cette poétique épistolaire. Ainsi conçue, comment ne pas voir, en effet, que cette poétique répond plutôt bien aux structures de la pensée de Rousseau ? Si l'on se place effectivement du point de vue de la poétique de l'œuvre, on peut être frappé de la manière dont, dans l'œuvre de Rousseau, fonctionnent redites, paraphrases, amplifications et autres formes de l'itération ou du ressassement. Non qu'il n'y ait d'évolution, une telle perspective serait inepte, mais les textes se récrivent, incontestablement. Si Rousseau se plaît dans le traité ou l'entretien, il polémique par lettres et par articles, comme tout écrivain de son temps, et finit aussi par inventer la *rêverie*. De ce dialogue de la correspondance et des autres textes, paraissent ainsi se dégager l'invention de formes et le renouvellement des genres. De fait, si l'on peut retenir l'idée d'une fragmentation, c'est aussi parce que la cohérence de la pensée et de son évolution est très profondément inscrite dans une dimension d'emblée problématique, le *moi*, et que cette construction identitaire s'affirme dans un mouvement textuel suffisamment souple entre la correspondance et les autres œuvres pour permettre l'émergence ou la recombinaison de structures formelles, inédites ou anciennes.

5. Voir J.-F. Perrin, « Jean-Jacques Rousseau, la preuve par la lettre. Lire les *Confessions* avec la Correspondance » (*Lire la correspondance de Rousseau, op. cit.*, p. 407-426).

On est, on le voit, très loin de l'utilisation pratique de la correspondance comme document d'une biographie positive. C'est bien avant tout la posture de Rousseau qu'il convient d'interroger, la nature souvent problématique de ses lettres, morale, philosophique, littéraire, les va-et-vient qui transforment et consolident un problème philosophique ou littéraire, voire qui réinterprètent les textes, même les plus traversés par la critique, qui constituent le dialogue, au sens large du terme, de Rousseau avec les hommes de lettres et philosophes de son temps.

Au demeurant, nous n'oublions pas non plus les interrogations qui pèsent sur la forme même des lettres ou sur leur contenu. Les sujets développés dans *Lire la correspondance de Rousseau* suggèrent un questionnement méthodique, lorsqu'on aborde la lettre de Rousseau comme forme. Rappelons-en quelques-uns. Que penser de la « lettre blanche » ? Que dire des atermoiements et surtout des silences ? Comment la lettre construit-elle une partition des sexes qui nous renvoie à la continuité si problématique de l'*Émile* par les *Lettres des solitaires* ? La *Lettre à d'Alembert* est-elle encore une lettre ? Pourquoi la posture du pédagogue plaît-elle à Rousseau dans ses *Lettres sur la botanique* ?

Ayant, par conséquent, à cœur de marquer en quoi Rousseau compose une correspondance-œuvre⁶, on se devait de croiser les études de littérature et de philosophie. Pour ce faire, la division du volume fait assez simplement place aux études bio-bibliographiques avant d'ouvrir les chapitres philosophique et littéraire.

Pour un auteur comme Rousseau, le volet des questions biographiques et éditoriales pourrait paraître définitivement clos. Pourtant, la jalousie de la correspondance diffuse un jour nouveau sur l'existence de l'écrivain et sur la fortune de son œuvre, voire son interprétation. À commencer par les relations avec des personnalités méconnues comme Henri Laliaud. Raymond Trousson montre en quoi la correspondance de cet admirateur zélé témoigne de la réception de son œuvre et informe de sa postérité. Il livre de surcroît une série précieuse de lettres inédites conservées à La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel. En 1779, Laliaud avait adressé pour publication aux « éditeurs des Œuvres générales de M. J.-J. Rousseau » l'échange de lettres qu'il avait eu avec Rousseau, accompagné d'« éclaircissements » qui finissent par former en 1789 un corps de narration.

6. Voir Jean Sgard et Catherine Volpilhac-Auger, *La notion d'œuvres complètes*, *op. cit.*

Ce que permet aussi de mettre en évidence toute correspondance de cette époque, c'est l'élargissement d'un dialogue apparemment réservé, pour ne pas dire intime, au cercle des amis et aux sociétés parisiennes. On ne reviendra pas sur les rapports conflictuels et paradoxaux de l'Ermite avec les gens de lettres et les hommes du monde. Mais on ne saurait passer sous silence l'étude de certaines relations mondaines. Frédéric Marty se penche sur les rapports des Dupin avec Jean-Jacques. Il nous permet d'entrevoir en quoi cette relation fut à bien des égards féconde. La correspondance éclaire les sujets d'étude et de débat qui, à des moments capitaux de son existence (en amont de son œuvre ou à l'époque de la querelle avec Hume, par exemple), font de ses échanges épistolaires l'avant-texte de son œuvre, et même, réciproquement, de celles de ses correspondantes. D'une manière plus anecdotique en apparence, la correspondance dit quelque chose de la « manie ambulante » (*Confessions*, II) de Jean-Jacques, qui n'est point sans rapport avec un idéal très particulier de liberté. Michel Termolle étudie au long les raisons pour lesquelles il accepte ou non un logement. Pour qui connaît un tant soit peu la correspondance de Rousseau, ce sont étonnamment les mêmes prétextes et raisons qu'il avance pour refuser un échange ou excuser le retard pris à répondre. Au demeurant, l'interprétation de la correspondance se révèle des plus délicates, si l'on y applique certaines méthodes modernes. C'est ce que fait Françoise Bocquentin, présentant un Rousseau plus féminin qu'on ne saurait le croire. L'audace de cette analyse vaut pour ce qu'elle permet de souligner d'une féminité exhibée ou refoulée, qui n'est pas moins, rappelons-le, une posture d'époque assez commune, et qui marque l'avèrs d'une misogynie par trop bien établie. Pour en finir avec les questions biographiques qui émergent de la correspondance, disons qu'elle offre aussi, pour l'étude bibliographique et éditoriale, une manne des plus généreuses. Elle fait se rencontrer à la fois les problèmes contemporains et actuels de l'édition des œuvres. À ce sujet, Valérie Pérez revient sur l'édition de l'*Émile*, et signale combien, au prisme de la correspondance, cette œuvre paraît avoir été jugée avant d'avoir été vraiment lue, même si Rousseau connaît aussi des lecteurs assidus qui, tout en l'admirant, ne le comprennent pas toujours. Pour Jean-Daniel Candaux, qui a participé à l'édition de la correspondance chez Champion, les leçons à en tirer sont le plus souvent d'autant plus simples qu'elles sont clairement données par le texte. À quoi bon s'échiner, nous conseille-t-il, à trouver des solutions bizarres à des problèmes de date ou de biographie ? Et de prendre quelques exemples significatifs, à méditer : au lieu d'élaborer *in abstracto* d'ingénieuses, mais insuffisantes hypothèses, il suffit de faire jouer ensemble les *Confessions* et la correspondance pour élucider quelques épineuses énigmes. La preuve par les lettres...

Bref, les perspectives bio-bibliographiques s'ouvrent à des interrogations qui expliquent sans nul doute la diversité des interprétations relatives à l'existence morale et littéraire de l'écrivain. On peut même se dire que, si la biographie ne résout pas certaines questions – pourquoi Rousseau peint-il Laliaud au noir dans ses *Confessions*? pourquoi n'accepte-t-il pas certaines offres de logement, pourtant bien avantageuses? –, c'est que ces questions, d'un intérêt fragile aux yeux de certains critiques, relèvent, en vérité, de problèmes philosophiques de tous ordres, touchant aussi bien au rapport de l'individu et de la société qu'aux valeurs morales et religieuses, qu'à des problèmes épistémologiques et politiques. Mais encore faut-il commencer par en poser les données (biographiques, notamment). De fait, la lettre s'élabore non seulement comme une œuvre à part entière (*Lettres à Malesherbes*, *Lettres morales*, *Lettre à M^{gr} de Beaumont...*), mais elle s'offre aussi comme un complément des autres œuvres avec lesquelles elle fait intellectuellement corps, et en renouvelle l'appréhension.

On tire de cet examen une compréhension de la philosophie de Rousseau qui passe outre certains clivages, voire une appréciation concomitante de la (formation) pensée et de l'écriture qui rompt avec des lectures étroites, souvent contradictoires. L'usage de la lettre comme lieu ou support du questionnement philosophique saisit la totalité de l'œuvre et redétermine l'interprétation de notions fondamentales dans la pensée de Rousseau.

Etant donné l'importance donnée par le philosophe aux sentiments moraux, les rapports entre philosophie et morale que propose la lecture des lettres attirent d'emblée l'attention. Véronique Le Ru, qui confronte la correspondance à quelques portraits de Rousseau par lui-même (*Mon Portrait* ou les *Rêveries*, entre autres), met en lumière une notion majeure dans la compréhension que l'on peut avoir de la pensée morale mais aussi de la pratique sociale de Rousseau, la redevabilité, dont elle fait remonter l'élaboration conceptuelle à 1752, mais dont elle date l'émergence de 1757, moment capital de sa relation avec Sophie d'Houdetot et de sa rupture avec Diderot et M^{me} d'Épinay. Elle montre comment Rousseau renverse la logique de la redevabilité, assimilée à un processus de domination, éclaircissant ainsi certaines des actions les plus étonnantes du philosophe – qu'on songe par exemple à ses relations avec Laliaud et à ce qu'il en dit dans les *Confessions...* Dans une perspective passablement similaire, Brigitte Weltman-Aron cerne, à propos de l'amitié, les conceptions qui opposent et rapprochent en même temps Diderot et Rousseau, et qui se retrouvent notamment dans les fonctions de la lettre amicale. C'est sans doute que liberté et égalité ressortissent aussi à une concep-

tion de la redevabilité, au fil du temps différemment entendue par chacun des philosophes (remontrance, estime, sincérité et franchise). À vrai dire, ce que les deux hommes ont en commun, par delà une relation au monde diamétralement opposée, c'est le fait que l'ami soit tout autant dans le présent de l'écriture des lettres que dans le futur du rêve d'amitié qui doit aussi rendre justice à l'épistolier devant la postérité. Les *Lettres morales* adressées, mais non envoyées, à l'âme sœur Sophie d'Houdetot, amie et amante rêvée, présentent, selon Alicia Villar Ezcurra, la genèse des idées morales de l'écrivain, telles qu'on les trouve aussi partiellement consignées dans son esquisse *Morale sensitive ou matérialisme du sage*. La cinquième de ces lettres est, à ses yeux, d'un intérêt tout particulier car, en explorant la notion de conscience, elle écrit, comme nous le savons, l'avant-texte de la *Profession de foi du vicaire savoyard*, en certains points au mot près, mais elle fait surtout signe vers la *Lettre à M^{gr} Christophe de Beaumont*, et répond à Voltaire. A. Villar Ezcurra se penche plus spécifiquement sur la notion d'intention morale, à laquelle s'attachera Kant à son tour, à la suite de Rousseau. Dans cette perspective, la bonté n'est pas seulement l'organe nécessaire à l'épanouissement de la vertu, elle est, nous dit A. Villar Ezcurra, au cœur du principe de justice, fondement de la morale. Poursuivant alors cette enquête en explorant la notion de vertu, Marco Menin examine les leçons à dégager des lettres de Rousseau avec l'abbé pour un peu apostasiant Alexandre de Carondelet, dont la vocation vacille au moment où il entre en correspondance avec Rousseau. Approfondissant cette réflexion en l'orientant vers le sujet de la foi, Nicolas Brucker se penche sur les trente-cinq lettres échangées par Rousseau et le pasteur Jacob Vernes. Leur rédaction s'étend entre deux moments capitaux, la publication d'*Émile*, et elle concerne évidemment la *Profession de foi du vicaire savoyard*, et le *Sentiment des citoyens*, pamphlet que l'accusation d'avoir abandonné ses enfants autorise, à tort, Rousseau à attribuer au ministre genevois. Si la question de la profession de foi, à l'origine de la correspondance, ne peut être lue chez Rousseau qu'en fonction de l'expression épistolaire qui lui donne forme, comme rapport discursif à l'être, c'est qu'elle requiert, chose capitale pour Rousseau, un lecteur à l'écoute. Pour Vernes, en revanche, la vérité transcende résolument la parole. Tel est donc, selon Nicolas Brucker, le malentendu essentiel qui a gouverné cette correspondance : en théologien, Jacob Vernes ne pouvait admettre l'idée d'une expression existentielle de la foi, laquelle est, pour Rousseau, nécessairement singulière. De fait, si la poétique épistolaire fait émerger le sens éminemment littéraire du débat pour Rousseau, elle permet également d'en mesurer la réalisation dans les textes publics, de l'*Émile* aux *Confessions*.

De la morale à la politique, le seuil est vite franchi. Jin Lu et Sébastien Labrusse croisent à certains égards leurs perspectives en explorant la thématique

révolutionnaire, dont l'interprétation s'est souvent perdue jusqu'à présent dans des approches contradictoires. Aussi commentent-ils tous deux cette formule capitale, tirée de la lettre du 27 septembre 1766 à la comtesse de Wartensleben : « Le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. » J. Lu démonte les interprétations idéologiques qui procèdent toutes de lectures tronquées, rappelant que l'issue du paradoxe apparent entre une « société inacceptable » – expression de Starobinski – et le besoin d'un monde meilleur – ce qui exclut une lecture utopique du *Contrat social* – se trouve dans la Providence. Poursuivant d'une certaine manière cette réflexion d'essence métaphysique qui n'exclut pas la question du mal, Sébastien Labrusse explore la notion de conspiration en l'adossant à celles de révolution et de liberté, montrant ainsi, à travers l'analyse de la lettre à la soi-disant républicaine comtesse de Wartensleben, que la conception de l'homme chez Rousseau ressortit à un individualisme « fondamentalement anti-politique ». Il s'ensuit – et c'est ce que Jin Lu nous fait toucher du doigt – une chronologie donnée par la correspondance à l'ensemble de l'œuvre qui inscrit la question révolutionnaire dans l'écart des deux lettres à Voltaire, entre le 18 août 1756 et le 17 juin 1760. Cela dit, on complètera cette fructueuse approche des rapports entre révolution et liberté, par ce qu'elle sous-tend, à savoir une réflexion sur la tyrannie et le despotisme. Machiavel s'offre, en l'occurrence, comme une source privilégiée. Certes, les ouvrages et articles sur ce sujet sont fort nombreux. Mais, là encore, les divergences dans l'interprétation demandent qu'on tente de les dépasser, notamment par le recours à la correspondance. Miryam Giargia rappelle que ces différences tiennent tout d'abord aux ambiguïtés mêmes de la pensée du philosophe italien dont l'œuvre paraît dissocier deux conceptions, morale et politique, selon qu'on considère *Le Prince* ou les *Discours sur la première décade de Tite-Live*. La correspondance permet de voir comment se forge une identité de Machiavel chez Rousseau qui s'attache à la question de la rhétorique en politique tout autant qu'au problème des conflits dans les institutions civiles légitimes. Il ressort de cette confrontation des traités et des lettres un dépassement de l'ambiguïté du message machiavélien, réception de Machiavel qui, très remarquablement, postule donc une unité de l'œuvre du penseur italien tout en faisant signe vers la cohérence même de l'œuvre politique de son lecteur Genevois.

Enfin, Marion Chottin pose une question redoutable qui met en cause l'épistémologie du philosophe et explique sans doute aussi pourquoi d'aucuns peinent à voir en lui un penseur des Lumières : pourquoi, contrairement à Voltaire, Condillac et Diderot, n'a-t-il pas cherché à répondre au problème de Molyneux ? Les *Lettres morales* apportent, dans ce sujet capital, un éclairage jusque là négligé. La compréhension de l'*Émile* passe par l'argumentaire développé dans les *Lettres*

morales où se trouve formulée et étayée la thèse selon laquelle le savoir objectif est illusoire, puisque la connaissance est strictement conditionnée par les sens, par une « vision intérieure ». M. Chottin montre alors qu'il était logique que Rousseau n'y répondît pas, puisque le problème ne relève au fond que d'une certaine conception empiriste parmi d'autres. Elle conclut à un empirisme sceptique de Rousseau, ce qui le réintègre, du coup, pleinement dans la pensée de son temps.

Fort de ces conclusions et de leur pertinence, inutile d'ergoter sur la valeur des écrits épistolaires et de la correspondance dans l'élucidation des problèmes philosophiques. On est frappé par le renouvellement des réponses que la correspondance et les œuvres épistolaires apportent, pour éclairer en profondeur la pensée de Rousseau, sur des sujets aussi épineux que la révolution, la foi ou les Lumières.

Passons maintenant au chapitre littéraire. Stéphanie Biquet analyse l'intenable posture de Rousseau en sage solitaire et botaniste vertueux. C'est, entre autres, par la correspondance qu'elle se construit et s'impose, après 1765, dans le champ littéraire de son époque. Du reste, la querelle entre Rousseau et Hume donne à Marianne Charrier-Vozel l'occasion de composer un répertoire des lettres qui manifestent autant de stratégies adoptées par les épistoliers – tant il est vrai qu'au XVIII^e siècle, les territoires de l'imprimé et du manuscrit ne recouvrent pas, loin s'en faut, aussi distinctement qu'aujourd'hui, les espaces du public et du privé. En reprenant les analyses de Bernard Bray sur la lettre amoureuse à l'âge classique, Odile Pauchet-Richard finit par s'accorder, sans l'évoquer, à la thèse de Mary Mac Alpin⁷ : elle interroge la topique épistolaire pour en arriver à la question du naturel, révélateur, à son sens, d'une intention auctoriale, qui aurait persuadé Rousseau, menacé dans son propre statut d'écrivain, de rompre en visière avec elle. Pour Anne Chamayou, une poétique du quotidien confère leur tonalité très particulière aux lettres des neuf dernières années. Sous la trace des objets et des tâches de l'existence au jour le jour – Rousseau ne raconte guère, comme Voltaire

7. Mary Mac Alpin, *Gender, authenticity and the missive letter in eighteenth-century France: Marie-Anne de La Tour, Rousseau's real-life Julie*, Lewisburg (E. U), Bucknell University Press, 2006, 250 p. Dans un article récent sur cette correspondance, nous résumons cette thèse intéressante pour les besoins de la démonstration : « Mme de La Tour n'est ni une épistolière, ni un auteur épistolaire, mais un *non-auteur*. Il s'ensuit l'idée très forte que, contrairement à ce que toute la critique a pu jusqu'alors dire, les lettres de Marie-Anne ont pour vocation d'être publiées, ambition que l'interdiction du philosophe n'a pas seulement entamée. La spontanéité, la simplicité, l'émotion même relèvent d'une écriture concertée » (« Le temps dans la correspondance familière de Rousseau : le cas de Marie-Anne Alissan de La Tour (1761-1776) », *L'Épistolaire*, n° 38, Paris, Librairie H. Champion, 2012, p. 145-166).

ou Diderot, remarque-t-elle, il ne fait tout au plus que jeter sur le papier quelques faits – se projette en filigrane l'expression d'une intériorité: la correspondance apparaît alors comme un tableau de genre qui devient, à qui sait y voir la force de la subjectivité, l'autoportrait d'un être inquiet ou, parfois encore, un « paysage d'âme ». Ainsi, par l'accumulation des notations, l'insignifiance de ce quotidien peint par petites touches se mue en véritable objet de la correspondance. Ne faudrait-il pas rappeler que, dans cette étude des dernières années de l'écrivain, l'on retrouve ce substrat philosophique analysé par Sébastien Labrusse: que la solitude n'est point isolément, mais, au contraire, plein ressaisissement de l'être par lui-même, exercice et définition même de la liberté, voire de son être? C'est précisément dans cet esprit que Geneviève Cammagne observe, à son tour, la complémentarité de la correspondance et de l'œuvre de la fin, les *Rêveries du promeneur solitaire*. Assurément, les lettres attestent le renoncement d'un Rousseau qui cherche surtout à se débarrasser des derniers importuns, mais non sans que se maintienne un mouvement très subtil de soi aux autres, sur le fil ténu d'une vie qui se prépare à quitter le monde. C'est en ayant cette infime tension à l'esprit que l'on relit avec profit les *Rêveries* à la lumière de la correspondance, car s'il y manque apparemment la musique, bien présente dans la correspondance, ne fût-ce qu'en raison de la reprise du *Devin de village*, ce n'est pas que Rousseau y ait renoncé (les lettres, on vient de le dire, le prouvent), c'est qu'elle forge désormais quelque chose de bien plus essentiel, la matière même de l'écriture, « la mélodie de l'être », que susurrent aussi, mais dans une autre tonalité, les ultimes lettres d'un musicien philosophe.

Quant aux enjeux de la traduction et de la réception, le cas de l'aventurier et poète dalmate Stiepan Zanočić, contemporain du philosophe, met en lumière la circulation des idées de Rousseau par la correspondance. S'il s'agit certes de comprendre comment on lisait son œuvre à l'époque et à l'étranger, Aleksić Branko se demande aussi, fort judicieusement, en quoi cette lecture importe à l'écriture de Rousseau. Un trajet, qu'il cherche à déchiffrer en étudiant le parcours de la correspondance entre Zanočić et Rousseau, explique que cette lecture revienne, fût-ce dans l'espace minimal d'une note, dans l'œuvre de l'écrivain persécuté. Pour ce qui est maintenant de la fortune littéraire de l'œuvre épistolaire, les réécritures des *Lettres sur la botanique* soulignent le génie de la forme: le cadre épistolaire s'est imposé à la postérité comme la mise en forme idoine du projet pédagogique. Comme nous le rappelle Fernando Calderón Quindos, ces *Lettres* procèdent d'une intention didactique qui vise à la fois à prendre en compte les dernières recherches sur la botanique, et c'est Linné qu'il importe de suivre pour Rousseau, plutôt que Tournefort ou Jussieu, mais aussi à simplifier l'accès à une terminologie scien-

tifique encore fort complexe. Aussi, après sa mort, les éditions de ses Œuvres complètes inspirent-elles à la fois traductions et réécritures. Ce qui constitue donc un point commun remarquable de ces refontes anglaises, suisses et françaises des *Lettres sur la botanique* de la fin du XVIII^e au début du XIX^e siècle, c'est, par delà les réinterprétations, la préservation de la forme épistolaire et du format portatif qui s'ensuit, jugés idéaux par tous les épigones du botaniste philosophe.

La correspondance n'est plus seulement un document à vocation historique et documentaire, elle n'est plus seulement un laboratoire où, avec un statut analogue au brouillon, s'expérimenterait l'œuvre. De ce point de vue-là, la correspondance de Rousseau est exemplaire : elle fait à proprement parler œuvre, et l'on comprend mieux pourquoi il considère les lettres comme un « genre dont je n'ai jamais pu prendre le ton et dont l'occupation me met au supplice » (*Confessions*, III). Œuvre par excellence, la lettre ne saurait s'accommoder d'un traitement purement mondain. Aussi la correspondance a-t-elle des affinités avec le reste des textes, et ne se situe plus ni en amont ni en aval des autres ouvrages, mais bien proprement en relation avec eux, comme n'importe quel autre texte. C'est cette relation que nous avons interrogée. Une poétique particulière ordonne effectivement les lettres et communique les principes de l'écriture épistolaire de Rousseau à nombre de ses œuvres. A tel point que des transferts s'opèrent dans le cadre de la poétique comme de la pensée. Il en ressort un renouvellement des approches documentaires, philosophiques et littéraires, parfois même une précision d'ordre historique plus grande, notamment dans les scansionnements chronologiques qui définissent tel ou tel état de la pensée. C'est aussi la raison pour laquelle les lettres doivent être étudiées pour elles-mêmes : l'enrichissement des connaissances sur la correspondance (inédits, questions bio-bibliographiques, allusions et intertextes divers...) permet d'accéder à une conception plus précise de l'œuvre dans sa globalité, et si, comme toute correspondance, elle requiert également des instruments d'étude spécifiques, c'est parce qu'elle met en jeu un art d'écrire particulier dont la diffusion dans le reste de l'œuvre est, ultime leçon d'un « vaste chantier » à peine déblayé, à évaluer avec toujours plus de soin.